

Retraites

Réaction du président de l'UDES au rapport de la Cour des comptes sur le déficit des retraites

« Le rapport de la Cour des comptes confirme un déficit de 15 milliards d'euros à horizon 2035, bien en deçà des 55 milliards annoncés par le Premier ministre et plus proche des estimations du COR. Face à cet enjeu, l'UDES réaffirme son attachement à un système de retraite par répartition, seul garant d'une solidarité nationale et intergénérationnelle et d'une protection équitable des actifs.

Nous refusons toute bascule vers un modèle qui introduirait une quelconque part de capitalisation obligatoire, source d'inégalités. Pour assurer l'équilibre du régime sans reposer uniquement sur le coût du travail, l'UDES appelle à explorer des financements alternatifs, et à se tourner vers des pistes fiscales comme une réflexion sur la TVA sociale, en veillant à protéger les ménages modestes.

Ces enjeux majeurs imposent que l'UDES, représentant des employeurs de l'ESS qui emploient 2,7 millions de salariés, soit pleinement associée aux discussions de la conférence sociale sur les retraites. » David Cluzeau, président de l'UDES

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 17 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 200 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. Engagée pour un modèle économique responsable et solidaire, l'UDES contribue à enrichir les grandes réformes sociales et soutient les employeurs de l'ESS dans leurs enjeux de développement, d'attractivité et d'innovation sociale. Plus d'informations sur www.udes.fr